

MAIRIE DE BREZIER
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2026
SALLE DE LA MAIRIE

Était(ent) Présent(es) :

Mmes : DELAGE Nathalie - CHAMPSAUR Claude - AMOYEL Laura - EYNAUD Ludivine

Mrs : DUBOIS Dominique - DESAGHER Jean-Louis - BONNENFANT Jean Bernard

Était absent : Mr MARCHETTO Vincent, Mme PIZZABALLA MOUSSEFF Coline, Mme LE BEC Ophéline

Procurations : WEL Baptiste à DESAGHER Jean-Louis

Secrétaire de séance : Madame AMOYEL Laura

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20h00

Approbation du dernier compte rendu :

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés approuvent le compte rendu du précédent conseil.

ORDRE DU JOUR :

**1. Signature convention CDG : CONVENTION DU DISPOSITIF DE
SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE
HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES / CENTRE DE GESTION
DES HAUTES-ALPES**

Mr le Maire expose au Conseil municipal l'obligation réglementaire de mettre en place cette convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale (CDG). Après présentation des modalités, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote l'adoption à l'unanimité.

2. Annuler droit de préemption parcelle C 555

Mr le Maire propose l'annulation du droit de préemption urbain concernant la parcelle cadastrée section C n°555. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote l'adoption à l'unanimité.

3. Infos diverses

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Ce document, adapté aux spécificités de chaque commune, est actuellement élaboré par la Communauté de Communes. Un livret d'information, comprenant un éditorial de présentation, sera prochainement distribué à chaque habitant.

La fontaine des Champsours :

La question a été portée à l'ordre du jour de la Communauté de Communes. Afin de pérenniser l'installation et d'éviter les pertes d'eau courante, plusieurs aménagements techniques sont proposés par la Comcom : l'installation d'un bouton-poussoir ainsi que la pose d'un compteur d'eau. Un exutoire pour la gestion des eaux pluviales doit également être identifié.

À ce jour, le nettoyage de la fontaine a été effectué. Les travaux d'étanchéité restent à réaliser, sous réserve de sa remise en fonction effective. Le dossier est actuellement mis en attente.

Salle des fêtes : La municipalité étudie la faisabilité technique et financière d'équiper le toit de la salle des fêtes de panneaux photovoltaïques. Plusieurs entreprises spécialisées ont été contactées pour établir des devis. Ce point fera l'objet d'un débat lors d'un prochain Conseil municipal.

ADMR : L'association a adressé ses remerciements à la commune pour le versement de la subvention annuelle. Par ailleurs, l'ADMR informe qu'elle est activement à la recherche de nouveaux bénévoles.

Location de la salle : il est rappelé que la location s'effectue habituellement du vendredi au lundi matin. Les demandes de location à la journée ne sont acceptées que le mercredi. À la restitution des clés, l'entretien de la salle, incluant le nettoyage des vitres, doit obligatoirement être réalisé par les locataires.

Travaux séparation EU/EP : Le démarrage des travaux était initialement programmé pour le 15 juin. Une réunion de chantier s'est tenue le 16 juin à 9h30, en présence de Mme CHAMPSAUR, M. BONNENFANT et Jonas. Concernant le réseau des eaux pluviales (EP), un surcoût technique de 10 000 € a été constaté en raison de la modification du système de raccordement, privilégiant une solution techniquement plus simple mais financièrement plus onéreuse.

Travaux toiture Eglise : Des fuites d'eau ayant été constatées, des travaux de remplacement de tuiles vont être programmés à court terme. Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès des services du Patrimoine.

Communication : Les festivités se dérouleront les 17, 18 et 19 juillet 2026 à Bréziers.

Cimetière (village et chaumeng) : Un recensement met en évidence plusieurs concessions (baux de 99 ans) arrivées à échéance et non renouvelées. Une réflexion est engagée sur les procédures de reprise à acter. En parallèle, une demande officielle sera déposée concernant l'aménagement d'un columbarium.

Question 1 : Aménagements cyclables et adhésion à l'école de musique de Tallard.

Demande : Est-il possible de sécuriser des emplacements pour les deux-roues/vélos, et la mairie peut-elle adhérer à l'école de musique de Tallard pour faire bénéficier les administrés des tarifs préférentiels réservés aux membres de la Communauté de Communes ?

Réponse : Concernant l'école de musique, Tallard dépend d'une autre intercommunalité. La commune ne peut donc pas adhérer directement ; la demande doit être adressée à la CAGTD (Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance). Concernant les structures pour deux-roues, la municipalité va étudier les différents systèmes existants et solliciter des devis pour en évaluer le coût.

Question 2 : Revêtement des voiries et gestion des gravillons.

Demande : Depuis plusieurs années, les réfections de voirie (notamment la descente de l'église) sont faites par bicouche/gravillonnage, mais les graviers se dispersent rapidement. L'enrobé étant très coûteux, quelles solutions sont envisageables ?

Réponse : Une campagne complète de réfection de l'ensemble des revêtements dégradés est planifiée et sera exécutée vers la fin du mois de septembre.

Question 3 : Sécurité routière et vitesse à l'entrée du village.

Demande : Quels sont les moyens envisageables pour contraindre les automobilistes à ralentir à l'entrée du village ?

Réponse : Plusieurs dispositifs de sécurisation sont actuellement à l'étude. Des mesures concrètes vont être prises à court terme, incluant notamment la mise en place de contrôles de vitesse ponctuels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50